

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE** tenue au siège social de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (400, boulevard de la Gabelle à Saint-Étienne-des-Grès), **le MERCREDI, vingt-troisième jour du mois de novembre deux mille seize (23 novembre 2016), à MIDI QUARANTE-NEUF MINUTES (12 H 49)**, à laquelle sont présents:

**Monsieur René Goyette**, Président et Représentant de la Ville de Trois-Rivières

**Monsieur Claude Boulanger**, Représentant de la MRC de Maskinongé

**Monsieur Paul Labranche**, Représentant de la MRC de Mékinac

**Robert Landry**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé

**Monsieur Guy Simon**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

**Monsieur Serge Aubry**, Substitut du Représentant de la Ville de Shawinigan

**ABSENTS**

**Monsieur Luc Dostaler**, Représentant de la MRC des Chenaux

**Monsieur Michel Angers**, Représentant de la Ville de Shawinigan

**QUORUM**

**Formant quorum**, sous la présidence de **René Goyette**, Président et Représentant de la Ville de Trois-Rivières.

**Rés.: 2016-11-4641**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Engagement lié à un contrat de gré à gré avec Récupération Mauricie – Convention d'aide financière liée au programme *Performance des centres de tri des matières recyclables de la collecte sélective* de Recyc-Québec
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**Rés.: 2016-11-4642**

**ENGAGEMENT LIÉ À UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ AVEC  
RÉCUPÉRATION MAURICIE – CONVENTION D'AIDE  
FINANCIÈRE LIÉE AU PROGRAMME PERFORMANCE DES  
CENTRES DE TRI DES MATIÈRES RECYCLABLES DE LA  
COLLECTE SÉLECTIVE DE RECYC-QUÉBEC**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'informer Récupération Mauricie ainsi que Recyc-Québec que la Régie s'engage à contracter de gré à gré avec Récupération Mauricie pour le tri et la mise en valeur des matières issues de la collecte sélective, et ce, rétroactivement au 18 octobre 2016 jusqu'au 17 octobre 2021.

Le prix lié au tri et à la mise en valeur des matières issues de la collecte sélective sera négocié en fonction de l'analyse du coût de revient qui sera déterminé par monsieur Dany Landry de la firme comptable Mallette.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2016-11-4643**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR SERGE AUBRY**, Substitut du Représentant de la Ville de Shawinigan, et résolu de lever l'assemblée à midi cinquante-et-une minutes (12 h 51).

Adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
**PRÉSIDENT**

\_\_\_\_\_  
**SECRÉTAIRE**